

**sdis**
SAPEURS - POMPIERS
42 OIRE

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 19 NOVEMBRE 2018 -

DÉCISION N° 18 - 11 - 095

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 31 octobre 2018 s'est réuni le lundi 19 novembre 2018 à partir de 10 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (4 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Marianne Darfeuille (Vice-présidente)
- Georges Dru (Vice-président)
- Claude Giraud (Vice-président)

Excusé :

- Claude Liogier (membre du bureau)

Décision 11 : L'approbation des tableaux des effectifs du SDIS de la Loire.

Les tableaux joints en annexes précisent les possibilités d'avancements de grades qui seront étudiés lors des commissions administratives paritaires des filières administrative, technique et sapeurs-pompiers qui se dérouleront le 19 novembre 2018.

Il est rappelé que les nominations envisagées nécessitent de créer les emplois correspondants en supprimant les emplois de la strate d'origine.

**Vu le rapport présenté par le Président,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article 1 :

A la date du 1^{er} octobre 2018, le tableau des effectifs de la filière administrative tels que mentionné en annexe 1 est approuvé.

Article 2 :

A la date du 1^{er} octobre 2018, le tableau des effectifs de la filière technique tels que mentionné en annexe 2 est approuvé.

Article 3 :

A la date du 1^{er} octobre 2018, le tableau des effectifs de la filière sapeur-pompier professionnel tels que mentionné en annexe 3 est approuvé.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Georges ZIEGLER